

La liberté d'expression

La décision, prise par i-Télé, de mettre fin au contrat d'Eric Zemmour suscite des commentaires si confus qu'il paraît nécessaire de faire le point sur le sens du mot «liberté d'expression». La liberté d'expression est un principe politique qui stipule que l'Etat se refuse à infliger une sanction à quelqu'un pour ses propos, quels qu'ils soient. Il s'agit d'un principe juridique qui contraint l'Etat à se limiter dans l'exercice de son pouvoir, et non pas d'une exigence morale adressée aux particuliers pour qu'ils se montrent «tolérants», «pluralistes» ou «à l'écoute» les uns des autres. Un tel principe ne saurait obliger quelque organisme de diffusion que ce soit à «représenter la diversité des opinions» - tâche au demeurant absurde, car elle serait infinie, et, par ailleurs, contraire à la liberté d'expression elle-même, puisqu'elle empêcherait un particulier (une chaîne de télévision est un particulier à partir du moment où il n'y a plus de chaîne officielle) de gérer son propre espace d'expression comme il l'entend.[...]

La liberté d'expression exige que l'Etat ne condamne pas les propos de M. Zemmour, quels qu'ils soient, mais certainement pas qu'un et même *plusieurs* médias (car M. Zemmour ne manque pas de tribunes) lui donnent la parole. Le choix de donner, ou de ne pas donner, la parole à M. Zemmour est un choix éditorial qui n'a rien à voir avec la liberté d'expression. Il relève de la responsabilité de la chaîne. [...]

Publié le 28/12/2014. Patrice Maniglier.

Texte adapté : http://www.liberation.fr/societe/2014/12/28/la-liberte-d-expression-sans-eric-zemmour_1170992

Exposez le sujet soulevé par le document ci-dessus. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée et vous la défendrez si nécessaire.

Quelques questions qui pourront vous aider:

- Savez-vous qui est Eric Zemmour et les propos qu'il a tenus pour susciter une telle polémique ? si ce n'est pas le cas, connaissez-vous des cas de censure dans votre pays ? Lesquels ?
- Comment l'auteur de ce texte définit-il la liberté d'expression ?
- Croyez-vous qu'au nom de la liberté d'expression l'on puisse tenir n'importe quel discours public ? Y-a-t-il des limites ? Lesquelles ?
- Qu'est-ce que le *choix éditorial* ? En quoi cela consiste-t-il ? Expliquez-le.
- L'objectivité existe-t-elle lorsqu'on parle de presse et de médias ? Comment peut-on s'informer le plus objectivement possible pour se faire une opinion ?
- Avez-vous des discussions polémiques avec vos amis ? Justifiez votre réponse.